Image not found or type unknown

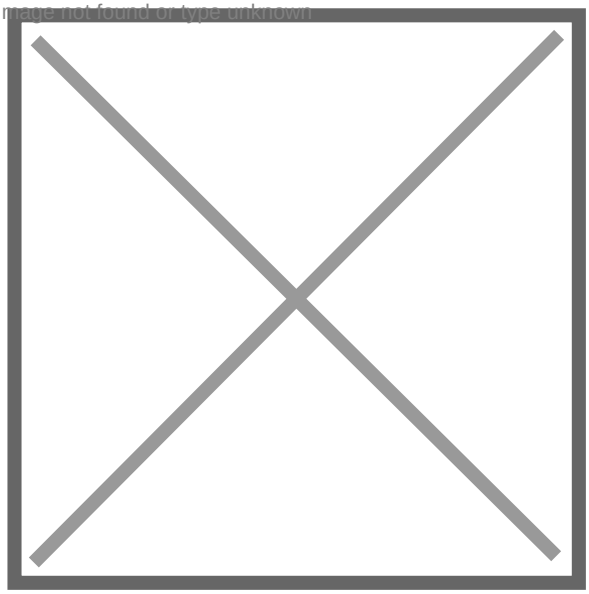

Droit de rétraction sur une commande de canapé en magasin?

Par **mirwen69_old**, le **16/12/2007** à **15:02**

Bonjour,

J'ai passé hier une commande pour un canapé dans un magasin spécialisé. Le canapé est personnalisé au niveau du cuir seulement (épaisseur + couleur), suivant un modèle visible dans le magasin.
J'ai payé 20% de la commande, le reste étant payable à la livraison.

Après réflexion, je souhaite annuler cette commande car le prix de ce canapé se révèle être beaucoup plus élevé par rapport à ce qui est pratiqué sur le marché.
Le duplicata de la commande qui m'a été remis ne stipule en rien un droit de rétraction, ni d'ailleurs de clauses au sujet des litiges de livraisons.

Puis-je invoquer mon droit de rétraction sous les 7 jours après la date de passage de commande?

Merci pour votre aide.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés